

Le budget communal est à la fois un outil juridique, financier et politique. Cette session permet de comprendre ses grandes composantes, les cycles budgétaires, les marges de manœuvre et les documents financiers incontournables. Une base solide pour suivre et influencer les décisions budgétaires de la collectivité.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Découvrir et maîtriser les étapes essentielles de l'élaboration et de l'exécution budgétaire, calendrier, contraintes, processus d'élaboration sont abordés pour fournir des conseils et outils nécessaires à la bonne compréhension du budget.
- Comprendre la structure d'un budget.
- Connaître le processus budgétaire.
- Mieux appréhender l'exécution d'un budget.

Le programme :

I – Qu'est ce qu'un budget ?

- A) Définition
- B) Structuration d'un budget
- C) Principes budgétaires

II – Les différents documents budgétaires

- A) Le budget primitif
- B) Les décisions modificatives
- C) Le compte administratif et le compte de gestion

III – Décider et exécuter un budget

- A) Le « couple » ordonnateur / comptable
- B) L'exécution budgétaire
- C) Les contrôles du budget

IV – L'environnement communal :

- A) Le référentiel M 57
- B) La maîtrise des risques financiers
- C) Les réformes actuelles

Les points forts de la formation :

- Mieux comprendre les mécanismes budgétaires vous permettra de réaliser de meilleurs choix pour votre structure sur du court et du long terme.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation avec vidéoprojection
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Emilie BINOIS

- DGS dans un EPCI de 34 000 habitants.
- Adjointe au Maire d'une commune de 39 000 habitants sur un mandat, en charge des RH/Finances/Commandes Publique.
- Parcours professionnel toujours en lien avec l'élaboration budgétaire (commune et intercommunalité).



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux



Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION Le budget et les finances locales.

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : soit 7 heures

Date : lundi 17 août 2026 - 9h à 17h

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC budget de la collectivité

Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur le lien ci-dessous. « **Attention, pour respecter les conditions de rétractation fixées dans les conditions générales de vente de moncompteformation, vous devez vous inscrire 11 jours ouvrés avant la date de cette formation** » : soit avant le vendredi 31 juillet 2026

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0506-BE-CP2/88982928900012_ELU0506-BE-CP2

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Le budget et les finances locales.**

Date de la session : **lundi 17 août 2026**

Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune

Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐